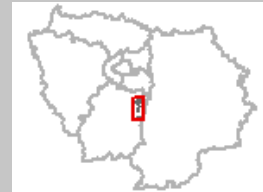


# Communauté d'agglomération Seine Essonne - 91



Statuts en date du 17/06/2008, rapport d'activités de 2008

Mise à jour : Mars 2015  
[www.iau-idf.fr](http://www.iau-idf.fr)

## Le groupement

La communauté d'agglomération de Seine Essonne est issue de la transformation, en décembre 2002, de la communauté de communes de Corbeil Essonnes - Le Coudray Montceaux, créée en 1996. Située à proximité de la ville nouvelle d'Évry, elle comprend, outre les 2 communes institutives de Corbeil-Essonnes et du Coudray-Montceaux, les trois communes qui l'ont rejointe au moment de sa transformation en communauté d'agglomération (Saint-Germain-lès-Corbeil, Soisy-sur-Seine et Etiolles). La population intercommunale atteint 67 985 habitants (population municipale au recensement de 2012) pour 5 communes membres. La commune la plus peuplée est Corbeil-Essonnes (46 017 habitants, soit 68 % du total intercommunal).

La communauté est associée à la création de l'agence d'urbanisme et de développement Seine Orge (AUDESO) au 1er janvier 2003. L'AUDESO est chargée "de produire les éléments de réflexion stratégique, pré-opérationnelle et d'aide à la décision et de permettre la rencontre et le débat entre les acteurs" d'un secteur qui comprend, depuis 2011, 7 intercommunalités et plus de 500 000 habitants.

La communauté de communes, dotée une taxe professionnelle de zone (TPZ), avait été instituée afin de favoriser le maintien de l'activité d'un établissement d'IBM, qui fabriquait sur le site de Corbeil/Le Coudray, des puces électroniques et employait plusieurs milliers de salariés. Par ailleurs, la communauté se substituait au syndicat intercommunal à vocation multiple du Coudray-Montceaux et de Corbeil-Essonnes dont les attributions étaient relatives à la voirie, la réhabilitation de sentiers, les équipements et les affaires scolaires, sportives et culturelles. Certaines compétences de la communauté de communes ont été élargies (pour être conformes aux obligations légales) lors de sa transformation en communauté d'agglomération : développement économique, aménagement de l'espace pour les compétences obligatoires ; voirie, équipements culturels et sportifs et environnement pour les compétences optionnelles. Se sont aussi ajoutées deux nouvelles compétences obligatoires avec l'habitat et la politique de la ville. La collecte des déchets a été transférée en 2003. La communauté d'agglomération a progressivement précisé ses domaines d'attributions dans le cadre de délibérations définissant l'intérêt communautaire : équipements culturels et sportifs, voirie, ZAE en 2003, éclairage et signalisation tricolore, ZAC en 2004, actions de développement économique, tourisme, voiries (révision de la liste des voiries concernées), équilibre social de l'habitat, politique de la ville, parcs de stationnement, ZAE en 2005. En 2005, la communauté d'agglomération a également adopté son projet de territoire, approuvé par le conseil de développement. En 2006, une nouvelle série de définitions de l'intérêt communautaire a été votée.

En 2011 elle étend ses compétences facultatives aux réseaux et services locaux de communications électroniques.

L'arrêté de projet de périmètre de fusion de la CA Evry Centre Essonne, de la CA Seine Essonne, de la CA de Sénart et de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre formé des communes de Morsang-sur-Seine, Saint-Pierre du Perray, Saintry-sur-Seine et Tigery avec extension à la commune de Grigny a été pris le 28 mai 2015. Les communes et établissements publics disposent d'un délai d'un mois pour donner leur avis.

## Sommaire

|                               |           |
|-------------------------------|-----------|
| <b>Le groupement</b>          | <b>1</b>  |
| Composition                   | 2         |
| Représentation des communes   | 2         |
| Compétences et réalisations   | 2         |
| <b>Atlas</b>                  | <b>13</b> |
| Population                    | 13        |
| Taux de logements sociaux     | 13        |
| Zones d'activités économiques | 14        |
| Potentiel financier           | 14        |
| Revenu des ménages            | 15        |
| Politique de la ville         | 15        |

## Fiche d'identité

Communauté de communes créée le 30/12/1996, transformée en communauté d'agglomération le 19/12/2002

**Nombre de communes adhérentes au 01/01/2015 : 5**

**Nombre d'habitants (2012) : 67 985**

**Régime fiscal (2013) : fiscalité professionnelle unique**

**Président : Monsieur Jean-Pierre Bechter, maire de Corbeil-Essonnes**

**DGS : Monsieur Laurent Dayan**

Rond-Point de la Demi-Lune  
91830 Le Coudray-Montceaux

**Tél. : 01 69 90 86 70**

**Fax. : 01 69 90 86 79**

**Mél :**

[secretariat@agglo-seine-essonne.fr](mailto:secretariat@agglo-seine-essonne.fr)

**Web : [www.agglo-seinessonnes.fr](http://www.agglo-seinessonnes.fr)**

**Commune siège : Le Coudray-Montceaux**

## Composition communale

Corbeil-Essonnes, Etiolles, Le Coudray-Montceaux, Saint-Germain-lès-Corbeil, Soisy-sur-Seine

## Représentation des communes

**Nombre total de délégués :** 45

**Nombre de délégués par commune :** 21 délégués (Corbeil-Essonnes), 7 délégués (Saint-Germain-lès-Corbeil), 6 délégués (Le Coudray-Montceaux, Soisy-sur-Seine), 5 délégués (Etiolles),

**Soit en moyenne :** 1 délégué / 1 511 habitants

## Compétences et réalisations

Les compétences communautaires [■] sont classées ci-dessous selon leur caractère obligatoire, optionnel, voire facultatif (statuts du 17/06/2008). Leur date d'acquisition (par arrêté préfectoral) est précisée, lorsqu'elle ne correspond pas à la date de création de la structure. Lorsque l'intérêt communautaire a été défini par le conseil communautaire, il est également mentionné pour les compétences concernées, et complété par sa date de prise d'effet. Des exemples d'actions [•] menées à terme ou en cours de réalisation illustrent la plupart des compétences. Ces informations sont extraites, le plus souvent, des rapports d'activités des communautés (dernier rapport consulté : 2008), voire des procès verbaux des conseils communautaires pour la période la plus récente.

### Compétences obligatoires

#### ■ Zones d'activités économiques

- Lancement des études de restructuration et mobilisation des investisseurs pour l'aménagement et le développement de quatre ZAE : Altis-Essonne Nanopôle à Corbeil-Essonnes, Panhard au Coudray-Montceaux, les Haies blanches au Coudray-Montceaux et La mare à la Viorne à Saint-Germain-lès-Corbeil (2006). La zone des Haies Blanches a fait l'objet d'une procédure de classement en ZAC (2008).
- Le projet d'une zone d'activités à La Mare à Viorne a été abandonné suite à des difficultés en matière de desserte (2008).
- Création d'une pépinière-hôtel d'entreprises "le Trident" à Corbeil-Essonnes (2006). Lancement d'un appel d'offres pour confier la gestion de cet équipement dans le cadre d'une délégation de service public (2007). Elle accueille 26 entreprises ce qui correspond à un taux de remplissage de 90 % (2008). Mise en délégation de la pépinière (2012).
- Soutien à la réalisation d'un nouveau centre commercial, "Exona", sur la ZAE des Granges à Corbeil-Essonnes (2006).
- Participation à la réflexion sur la structuration d'un centre commercial sur Les Hauts de Corbeil et accompagnement des investisseurs et promoteurs pouvant contribuer à son développement (2007).
- Lancement d'une réflexion pour la création d'un "village d'entreprises" destiné aux artisans et aux très petites entreprises dans la ZFU de Corbeil-Essonnes (2007-2008).
- Réalisation d'un schéma directeur des ZAE (2008).
- Signature d'une convention d'objectif dans le cadre d'un GP3 avec le Conseil régional et la CA d'Evry Centre Essonne sur le site de la SNECMA (2009).
- Une étude de valorisation et d'aménagement du foncier disponible de l'entreprise SNECMA (en lien avec le Génopole et le futur hôpital Sud Francilien) a été menée dans le cadre d'un groupement de commande avec la ville d'Evry (2008). Entrée de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne au capital de la Société d'Economie Mixte (SEM) Genopole (2013).
- Attribution du marché de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement du Coeur de village à Etiolles (2011).

#### ■ Actions de développement économique

- Gestion d'une bourse des locaux commerciaux.

- Création d'un conseil de développement (depuis 2006).
- Gestion de la maison de la création d'entreprises. Emergence d'une vingtaine de projets de création (2008).
- Animation de la ZFU de Corbeil-Essonnes.
- Réalisation d'une étude sur l'état du commerce et réalisation d'un plan d'actions pour soutenir l'activité commerciale des petites surfaces (2006). Subvention de 40 000 euros pour les associations de commerçants souhaitant réaliser des animations commerciales (2008).
- Soutien financier d'un million d'euros à la société Altis installée à Corbeil-Essonnes pour la réalisation d'un programme de recherche et de développement sur des applications nouvelles dans le domaine des semi-conducteurs qui doit contribuer à la pérennité de l'entreprise sur le territoire de la communauté d'agglomération (2006 puis 2007).
- Soutien financier de 150 000 euros à la société Toppan Photomasks installée à Corbeil-Essonnes pour un projet de recherche et développement permettant de créer 35 emplois (2006) puis de 300 000 euros (2008).
- Organisation d'états généraux du commerce, pour permettre des rencontres entre le service économique et les commerçants (2006).
- Partenariat avec l'association Essonne Initiative qui octroie des prêts d'honneurs aux créateurs d'entreprises.
- Participation annuelle aux salons du MIPIM (marché international des professionnels de l'immobilier) et du SIMI (salon de l'immobilier d'entreprise).
- "Sponsoring" à des manifestations professionnelles : rencontre européenne de la Micro-Électronique, forum du pôle de compétitivité Systém@tic Paris-Région, diverses manifestations et colloques (2007).
- Adhésion à l'association support du pôle de compétitivité System@tic Paris Région (2011).
- Attribution d'une subvention à l'association Interarmées des cadres de réserve de l'Essonne pour l'organisation de « La Journée Nationale des Réservistes » (2011).
- Participation aux 91 d'or (2011).
- Attribution d'une subvention à l'association Les Boutiques de gestion Paris Ilede-France , antenne de Corbeil-Essonnes, pour le cofinancement de dix places supplémentaires en couveuse (2011).
- Partenariat avec Essonne Active, et l'association "Oui, je me lance" (2013).
- Octroi d'une subvention de 15 000 euros à l'Association des Commerçants de Soisy-sur-
- Seine pour la réalisation d'animations commerciales (2013).
- Octroi d'une subvention à l'Union des Commerçants et Artisans de Corbeil-Essonnes pour la réalisation d'animations commerciales (2013).
- Octroi d'une subvention à l'association des Commerçants du Coudray-Montceaux pour la réalisation d'animations commerciales (2013).
- Signature d'une convention de coopération 2013-2016 avec le CCI « L'Observatoire du foncier de l'immobilier d'entreprise » (2013).

## ■ Tourisme

- Installation de l'Office du Tourisme Seine-Essonne dans les locaux de l'Arobase (2008).
- Création d'un site internet et d'un guide touristique (2008). Attribution d'une subvention annuelle d'un montant de 170 000 euros pour l'année 2013.
- Avenant à la convention d'objectif conclue avec l'office afin de subventionner la publication de son guide (2012).
- Instauration de la taxe de séjour (2013).

### **Intérêt communautaire**

#### **ZAE (29/06/2006)**

La délibération du 29/06/2006 remplace les délibérations du 29/09/2003, du 11/12/2003 et du 28/06/2005.

Sont d'intérêt communautaire la zone d'activités commerciale Coquibus-Art de vivre/Les Granges, la ZAE Gustave Eiffel, la ZAE de l'Apport Paris et la ZAE de la SNECMA à Corbeil-Essonnes, la ZAE de la Mare à la Viorne et la ZAE de la Pointe Ringale à Saint-Germain-lès-Corbeil et la ZAE des Haies blanches-Panhard-Altis Essonne Nanopole à Corbeil-Essonnes et au Coudray-Montceaux.

Les futures ZAE ne pourront être reconnues d'intérêt communautaire que si la double condition cumulative suivante est remplie: superficie de la zone supérieure à 2 hectares et SHON d'habitat

inférieure à 30% de la SHON globale de la zone.

**Actions tourisme (24/03/2005)**

L'office du tourisme de Corbeil-Essonnes est d'intérêt communautaire.

**Actions de développement économique (29/06/2006 remplaçant 28/06/2005)**

Dans le but d'assurer le maintien, le développement et le soutien du tissu économique industriel et commercial (PME-PMI et grands groupes), la communauté d'agglomération entreprend les actions de planification stratégique à l'échelle communautaire de nature à permettre aux communes d'assurer le maintien, le développement et le soutien des entreprises industrielles, du commerce de proximité et de l'artisanat.

La communauté d'agglomération entreprend les actions visant à assurer le rayonnement du territoire dans l'environnement économique supra-territorial.

Sont d'intérêt communautaire la mise en oeuvre d'une stratégie de marketing territorial, la création, l'aménagement et la gestion d'un complexe immobilier d'entreprise destiné à l'accueil des acteurs économiques sur le territoire, la création d'un observatoire de l'activité commerciale et artisanale et de la taxe professionnelle, la création ou la constitution de réserves foncières à destination économique et les actions permettant d'atteindre les objectifs cités précédemment (telles que la participation à des manifestations de promotion du territoire et de développement de l'esprit entrepreneurial, le soutien aux associations oeuvrant dans les domaines du développement économique, la mise en oeuvre des moyens pour l'accompagnement des entreprises et des créateurs d'entreprises notamment dans les périmètres bénéficiant de dispositifs fiscaux spécifiques au titre de la politique de la ville et de la rénovation urbaine ou de soutien à la recherche et l'innovation, la détection, l'accueil et l'accompagnement d'entreprises nouvelles sur le territoire de la communauté d'agglomération).

## ■ Aménagement de l'espace

### ■ Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur

- Adoption d'un projet d'agglomération (15/06/2005).
- Adhésion à l'agence d'urbanisme et de développement Essonne Seine Orge - AUDESO (2006).
- Suivi de l'élaboration des SCOT mitoyens.
- Candidature de la communauté d'agglomération retenue dans le cadre du projet In'Europe 2007-2013. L'enveloppe globale (FEDER et FSE) se monte à 7,7 millions d'euros.
- Lancement d'une étude concernant l'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement du site SNECMA, centré sur le secteur stratégique des Biotechnologies (2011).

### ■ Zones d'aménagement concerté (2002)

#### ZAC des Haies blanches

- Création de la ZAC des Haies blanches au Coudray-Monceaux (2007). La ZAC doit accueillir dans son secteur nord sur 20 ha des activités de type PME/PMI, entrepôts, commerces, bureaux, services et industries et dans son secteur sud sur 45 ha des activités à dominante industrielles, entreposage, transports et logistique.
- Étude en vue de la création d'une desserte routière et du réaménagement de la RD191 (2008).
- Attribution du marché de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement de la desserte de la ZAC des Haies Blanches (2011).
- Signature d'un avenant n°1 permettant la vente des parcelles foncières détenues par la Cie IBM France à la société NEXIMMO 49 (2011).

#### ZAC de Montconseil

- Abandon du projet de ZAC de Montconseil (2013).

### ■ Transports urbains (2002)

- Suivi des trois réseaux de transport d'autobus collectifs : le réseau TICE qui dessert la rive gauche et Soisy-sur-Seine, les cars Sœur qui desservent Saint-Germain-lès-Corbeil et Etiolles, et le réseau Seine Essonne Bus qui dessert tout le territoire de l'agglomération sauf Saint-Germain-lès-Corbeil.
- Suivi des études sur les accès au futur hôpital Sud francilien (depuis 2006).
- Arrêt du PLD, réalisé par le SMITEC (2007). Adoption du PLD (février 2008).
- Conférence SMITEC sur les Plans de Déplacements d'Entreprise (PDE) point de départ d'un partenariat avec les entreprises volontaires comme la SNECMA (2008).
- Inscription d'un projet de Transport en Commun en Site Propre (TCSP) pour la ligne 402 au Contrat Particulier Région/Département (2007/2013) (2008).

- Relance de l'étude du pôle de la gare de Corbeil-Essonnes (2008).
- Suivi du projet de liaison Sénart/Corbeil-Essonnes (2008).
- Travaux de mise en accessibilité pour une quarantaine de points d'arrêt de bus (2008).
- Restructuration du réseau Seine Essonne Bus (2008).
- Participation à la réponse à l'appel à projet "In'Europe" pour la période 2007-2013 avec notamment une action pour la mise en service de bus à énergie propre (2008).
- Signature d'un marché relatif à la réalisation d'études d'infrastructures pour la mise en accessibilité des arrêts de bus (2011).
- Mise en accessibilité de 42 arrêts de bus à Soisy-sur-Seine, Etiolles et Saint-Germain-lès-Corbeil pour un montant de 683 116 euros (2011).
- Signature d'une convention de participation financière au fonctionnement de la ligne de transport n°3 avec le SAN de Sénart-en-Essonnes et la commune de Saint-Germain-lès-Corbeil (2013).
- Convention partenariale avec le STIF pour la conclusion d'un contrat d'exploitation du réseau Seine Essonne bus de type II (2013).
- Dans le cadre du projet de réaménagement du pôle de gare acquisition de 2 appartements situé dans l'immeuble du 4 rue Emile Zola (2013).

#### **Intérêt communautaire**

##### **ZAC (14/10/2004, complétée par 29/06/2006)**

Est d'intérêt communautaire la future ZAC des Haies blanches au Coudray-Montceaux ainsi que ses voiries et celles longeant cette future ZAC (14/10/2004).

Sont d'intérêt communautaire la création et la réalisation des ZAC dans toutes les ZAE reconnues d'intérêt communautaire à l'exclusion des ZAC où l'habitat représente plus d'un tiers de la SHON.

La création d'un observatoire foncier en vue de la constitution de réserves foncières, en particulier à destination économique est reconnue d'intérêt communautaire (29/06/2006).

##### **Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur (29/06/2006)**

La communauté d'agglomération est compétente pour l'élaboration d'un SCOT.

##### **Transports urbains (29/06/2006)**

La communauté d'agglomération est compétente pour l'organisation des transports urbains au sens de la loi LOTI (1982) et de la loi SRU (2000). La communauté d'agglomération est compétente pour la mise en oeuvre des études et la réalisation des projets directement liés au domaine du transport avec en particulier le pôle de la gare de Corbeil-Essonnes.

## **Programme local de l'habitat**

- Arrêt du PLHI (20/12/2007), modifié en 2008 et arrêté par le conseil communautaire le 22/05/2008. Il est approuvé par le CRH (Comité Régional de l'Habitat) le 22/12/2008. Adoption du PLH 2008-2013.
- Mise en place de l'Observatoire de l'Habitat (2008).
- Signature de la charte « construire et subventionner durable » qui formalise les engagements en matière de qualité architecturale, environnementale et sociale entre la Communauté d'Agglomération Seine-Essonnes et le Conseil général de l'Essonne (2011).

## **Actions et aides financières en faveur du logement social**

- Entrée dans l'actionnariat de la SA d'HLM Essonne habitat (2005).
- Lancement de l'opération Espace Habitat Construction à Etiolles, octroi d'une subvention de 75 000euros (2011).
- Financement de l'opération portée par le bailleur social ESSONNE HABITAT pour la construction de 36 logements locatifs sociaux (27 PLUS et 9 PLA-I), situés 1 bis, rue de Tigery à Saint-Germain-lès-Corbeil (2011).
- Financement de finance l'opération portée par le bailleur social ESSONNE HABITAT pour l'acquisition-amélioration de 16 logements locatifs sociaux (12 PLUS et 4 PLA-I), situés 1 bis, rue de Tigery à Saint-Germain-lès-Corbeil (2011).
- Octroi d'une aide au bailleur social ESSONNE HABITAT pour la construction de 38 logements locatifs sociaux sis avenue de la Fontaine au Soulier à Etiolles, dans le cadre de la loi SRU (2012).
- Octroi d'une aide au bailleur social ESSONNE HABITAT pour la construction de 10 logements locatifs sociaux ; situés 10 boulevard de la République à Soisy-sur-Seine (2013).

- Octroi d'une aide pour la construction de 4 logements locatifs sociaux situés 21 rue de Corbeil à Etiolles (2013).
- Octroi d'une aide au bailleur social PIERRES ET LUMIERES pour la construction de 26 logements locatifs sociaux situés rue de la Tuilerie à Saint-Germain-Lès-Corbeil (2013).
- Octroi d'une aide au bailleur social PIERRES ET LUMIERES pour la construction de 12 logements locatifs sociaux situés rue de Lieusaint à Saint-Germain-Lès-Corbeil (2013).
- Création d'un prêt à la primo-accession de 15 000 euros pour les ménages souhaitant acquérir un bien sur le territoire communautaire (2011). Engagement d'un partenariat avec le Crédit Foncier et signature d'une convention permettant à la communauté de bénéficier à titre gracieux, des études réalisées par le Crédit Foncier sur l'accession sociale à la propriété et d'informations sur les dispositifs nationaux d'acquisition immobilière (2013).

#### ▣ Actions en faveur des personnes défavorisées

- Accompagnement des études foncières pour le projet d'accueil des gens du voyage à Corbeil-Essonne (2006).
- En application du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage, la CA a l'obligation de créer et gérer une aire d'accueil de 17 places de longue durée et deux aires d'accueil de 20 places de courte durée. Un dossier de demande de subvention a été déposé (2008).
- Un premier recensement des structures d'hébergement spécifiques a été effectué (2008).
- Adhésion de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne au GIP Fonds de Solidarité pour le Logement 91 (2011).

#### ▣ Amélioration du parc immobilier bâti

- Signature du protocole d'engagement de l'ANAH "Habiter Mieux" pour aider les propriétaires occupants en situation de précarité énergétique (2012).
- Lancement d'une opération d'amélioration de l'habitat (OPAH) en 2013.

#### *Intérêt communautaire*

##### *Equilibre social de l'habitat (28/06/2005, complétée par 29/06/2006)*

Au titre de la politique du logement, sont d'intérêt communautaire la promotion et la diversification du parc de logement et la réflexion sur la répartition des différents types d'habitat;

Au titre des actions et aides financières en faveur du logement social, est d'intérêt communautaire le soutien à la production de logement social à hauteur des fonds constitués par le reversement des prélèvements fiscaux communaux (article 55 de la loi SRU) et restitué à la communauté dès l'approbation du PLH.

Au titre des réserves foncières, sont d'intérêt communautaire les actions en faveur du développement de programmes immobiliers spécifiques (résidences hôtelières pour l'accueil de chercheurs, résidences étudiantes, résidences pour personnes âgées), les actions de nature à favoriser la réhabilitation du patrimoine ancien dégradé dans une perspective de protection du patrimoine, d'amélioration des conditions de logement, de lutte contre la vacance et d'accès au logement pour les ménages aux revenus modestes.

Au titre des opérations en faveur du logement des personnes défavorisées, est d'intérêt communautaire la mise en oeuvre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

#### ▣ Réserves foncières

- Acquisitions pour l'exercice 2008 pour un peu plus de 47 Keuros.
- Cessions pour l'exercice 2008 pour un peu plus de 5 240 Keuros.
- Acquisition des parcelles sur la Commune d'Ormoy en vue de la réalisation de la desserte du Val d'Essonne (2011).
- Acquisition d'un appartement situé dans l'immeuble du 4 rue Emile Zola à Corbeil-Essonne (2011).
- Acquisition de deux parcelles situées rue de la Plaine et au Saule Saint Jacques à Ormoy (2011).
- Acquisition de la parcelle située 12 rue de Soisy à Corbeil-Essonne (2012).
- Acquisition d'une partie d'un terrain situé à Etiolles pour 10 800 euros dans le cadre du projet Coeur de Ville (2013).

#### ▣ Politique de la ville (2002)

- Pilotage de la politique de la ville confiée à un GIP travaillant également sur les contrats de ville d'Evry,

Ris-Orangis et Courcouronnes.

### ■ Dispositifs contractuels

- Signature du Projet de Rénovation Urbaine du quartier des TARTERETS pour la période 2004-2012 (2004).
- Co-signature du CUCS 2007-2009 de Corbeil-Essonnes, qui comprend cinq quartiers prioritaires : les Tarterêts, Montconseil, la Nacelle, l'Ermitage et le quartier Rive droite (12/03/2007).
- Dans le cadre du CUCS, huit projets portés par la communauté d'agglomération: gestion de la maison de la création de l'entreprise; actions de médiation au stade nautique Gabriel Menut pour prévenir les conflits; animation de stages de danse pendant les vacances scolaires; participation à la Battle of the year de Montpellier (participation de jeunes de Corbeil-Essonnes à une compétition de danse urbaine nationale); animation "Culture urbaine" (stages de danse urbaine); animation "Hors les murs" (lecture de contes et théâtre d'appartement chez les habitants des quartiers); animation "Paroles urbaines, paroles traditionnelles" (collecte de témoignages des habitants du quartier des Tarterêts au travers de rencontres avec un photographe et un conteur, avec pour objectif d'aboutir à un ouvrage).
- Participation à la rédaction de la convention de GUP 2007-2009 pour le quartier de Montconseil. La communauté d'agglomération est maître d'ouvrage pour deux fiches-actions de cette convention, en co-pilotage avec la ville de Corbeil-Essonnes: l'amélioration de l'éclairage sur l'espace public et l'amélioration de la gestion des ordures ménagères et des encombrants.
- Participation à la rédaction des conventions de GUP pour les quartiers de la Nacelle et des Tarterêts (en cours en 2008).
- Co-signature de la convention partenariale pour la mise en oeuvre du projet de rénovation urbaine de proximité 2007-2012 sur les quartiers de Montconseil et de la Nacelle (29/08/2007). Participation de la communauté d'agglomération à hauteur de 4,4 million d'euros pour ses opérations en maîtrise d'ouvrage (opérations de requalification des deux voies structurantes du quartier: l'avenue Allende et le boulevard Henri Dunant) ainsi que pour sa participation à l'ingénierie des projets. Participation à hauteur de 7 200 euros au financement de l'étude commerciale de Montconseil.
- Création d'une maison de l'emploi Corbeil-Essonnes/Evry (01/07/2007). Démarrage opérationnel de la maison et obtention d'un label par l'Etat (2008). Mise en oeuvre du plan de revitalisation suite au plan social économique décidé par Altis, 300 emplois (2008).
- Versement de subventions à des associations qui oeuvrent dans les domaines de l'emploi, de la formation et de l'insertion : maison de l'emploi Corbeil-Essonnes/Evry, association porteuse du PLIE, Mission intercommunale vers l'emploi, école de la deuxième chance, université du temps libre, lycée Robert Doisneau, foyer socio-éducatif du lycée Robert Doisneau, CROUS d'Evry, association Alliance Ville Emploi, etc. (depuis 2006).
- Signature de la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public - Renouvellement Urbain des Quartiers Seine-Essonne (2011).
- Approbation de l'avenant expérimental Tarterêts au Contrat Urbain de Cohésion Sociale (2011).
- Approbation d'une convention Projet Urbain Partenarial sur le territoire de la ville de Corbeil-Essonnes avec la Société Immobilière 3F. La communauté qui exercera une maîtrise d'ouvrage partagée sur les futurs équipements à réaliser participera à hauteur de 30%, soit 2 050 500 euros (2012).

### ■ Dispositifs locaux

- Création d'une police intercommunale (01/11/2004).
- Création d'un CISPD sur quatre des cinq communes, Corbeil-Essonnes disposant de son propre CLSPD (2006). Réflexion engagée sur l'opportunité du CISPD hors la ville centre de Corbeil Essonnes (2008). La communauté d'agglomération a participé aux travaux du CLSPD de Corbeil Essonnes (2008).
- Mise en place d'un système de vidéosurveillance sur certains points névralgiques du territoire, en particulier les équipements communautaires (2006).
- Mise en oeuvre d'une gestion de groupes territoriaux de sécurité (2006).
- Création d'une pépinière d'entreprises dans la ZFU (2008).
- Réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'un système de vidéo-protection sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne (2011).
- Mise en place d'un système de vidéoprotection sur les villes d'Etiolles et du Coudray-Montceaux (2011).
- Versement d'un fonds de concours de 212 991euros à la commune de Corbeil-Essonnes et de 32 358 euros à la commune de Saint-Germain-lès-Corbeil pour la mise en place d'un système de vidéoprotection (2011).
- Approbation de la charte de fonctionnement du Centre de Supervision Urbain (2013).

- Versement d'une subvention de 30 000 euros au CCAS de Corbeil-Essonnes afin de contribuer au bon fonctionnement de l'épicerie sociale sur l'ensemble de son territoire (2013).

#### **Intérêt communautaire**

##### **Dispositifs contractuels (28/06/2005, complétée par 22/05/2006)**

Sont d'intérêt communautaire l'élaboration et la mise en oeuvre du programme local d'insertion, l'adhésion au GIP Centre Essonne et la participation à la dynamique et aux actions menées par ce dernier (28/06/2005).

Sont d'intérêt communautaire les actions relatives à l'emploi, l'insertion professionnelle et la formation professionnelle dont la pertinence est manifestement supracommunale. A ce titre, le communauté d'agglomération est notamment collectivité porteuse du projet de création d'une maison de l'emploi (02/05/2006).

##### **Dispositifs locaux de prévention de la délinquance (28/06/2005, complétée par les délibérations du 29/06/2006 et 11/07/2011)**

Est d'intérêt communautaire la mise en place d'un système de vidéosurveillance sur certains points du territoire, en particulier les équipements communautaires connaissant une sinistralité élevée et la gestion de groupes territoriaux de sécurité (selon les modalités prévues au 5° alinéa de l'article L 2212-5 du CGCT). délibération du 28/06/2005.

Est d'intérêt communautaire la gestion du CISPD (29/06/2006).

Est d'intérêt communautaire l'installation, l'acquisition, et l'entretien des dispositifs de vidéoprotection ainsi que la mise en place et la gestion matérielle d'un centre de supervision urbaine intercommunal.

## **Compétences optionnelles**

### **▣ Voirie**

#### **▣ Voirie (1997)**

- Gestion de 98 km linéaires de voirie, 8 000 points lumineux, 68 carrefours de feux tricolores et 188 722 m<sup>2</sup> d'espaces verts.
- Gestion d'espaces verts transférés à la communauté d'agglomération : les espaces verts du bâtiment de la Demi-lune au Coudray-Montceaux, ceux du gymnase David Douillet au Coudray-Montceaux, ceux du terminal routier, ceux du palais des sports à Corbeil-Essonnes, ceux du port Darblay à Corbeil-Essonnes, de l'immeuble Le Trident à Corbeil-Essonnes, de la salle des fêtes de Saint-Germain-lès-Corbeil et du parc du Grand veneur à Soisy-sur-Seine.
- Réalisation d'opération de rénovation et de réhabilitation de la voirie : RD 948 notamment (2003-2005).
- Travaux d'aménagement partiel de la RN7 (depuis 2005). Signature d'un avenant n°1 (2011). Lancement d'une étude relative à l'harmonisation des projets autour de la RN7 Nord de Seine Essonne pour la préparation de l'arrivée de TZEN 4 sur le tronçon de la RN7 entre le rond-point de la Francilienne et le carrefour RN7/RD 446 (2011). Attribution du marché de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de réaménagement du Boulevard de Fontainebleau (RN7) à Corbeil-Essonnes à la société ESE SARL pour un montant de 127 100 euros (2011). Approbation du schéma de référence pour la requalification urbaine et économique de la RN7 autour d'une liaison en transport en commun entre les Pôles d'Orly et d'Evry / Corbeil-Essonnes (2011).
- Signature d'un marché relatif à l'entretien du patrimoine arboré sur les voies communautaires avec l'entreprise CHADEL (2011).
- Signature d'un marché relatif à l'entretien de la voirie communautaire avec la société TPS SAS (2011).
- Signature d'un marché relatif aux travaux de réfection de voiries avenue Allende (2011).

#### **▣ Parcs de stationnement (2002)**

#### **Intérêt communautaire**

##### **Voirie (29/06/2006 complété le 19/03/2009, 23/11/2010, 3/06/2011, et 24/10/2012)**

La délibération du 29/06/2006 remplace les délibérations du 23/09/2003 et du 09/06/2005. Liste des voies complétée le 19/03/2009.

Sont d'intérêt communautaire les voies communales des communes membres répondant aux critères suivants : voirie reliant deux communes membres, voirie support des lignes régulières de

transport de personnes, voirie desservant un équipement d'intérêt communautaire ou un équipement public n'existant que dans une commune de l'agglomération, voirie desservant les ZAE d'intérêt communautaire.

Liste des voies est précisée en annexe de la délibération. Sont ajoutées:

- La voie TCSP RN7 à Corbeil-Essonnes (23/11/2010)
- La rue de la Gare au Coudray-Montceaux (3/06/2011)
- Le Chemin de la Ferté à Corbeil-Essonnes (3/06/2011)
- La rue Tigery à Saint-Germain-lès-Corbeil (24/10/2012)
- L'impasse de la Tuilerie à Saint-Germain-lès-Corbeil (24/10/2012)
- La rue de la Mairie à Saint-Germain-lès-Corbeil (24/10/2012)
- La rue Chamblain à Saint-Germain-lès-Corbeil (24/10/2012)

La délibération précise que la création et la gestion des espaces verts relèvent de la commune.

La communauté d'agglomération assure l'aménagement, la gestion et l'entretien (hors le nettoyage assuré par la commune) de la chaussée, c'est-à-dire la ou les parties de la route normalement utilisées pour la circulation des véhicules, des dépendances de la chaussée (trottoirs, espaces de stationnement), et plus généralement de toutes les emprises à usage urbain.

En matière d'effacement des réseaux sur une voirie reconnue d'intérêt communautaire, les travaux relatifs aux tranchées et au génie civil sont d'intérêt communautaire, tandis que les opérations de câblage, de raccordement, de branchement et de pose de boîtiers sont municipales.

Dans le cadre de la compétences "organisation des transports urbains", les interventions sur la voirie concernant les poteaux d'arrêt des lignes régulières de transport public sont d'intérêt communautaire.

#### ***Parcs de stationnement (28/06/2005)***

Les parcs de stationnement attenants aux équipements sportifs d'intérêt communautaire dont le parking du stade D. Douillet au Coudray-Montceaux sont d'intérêt communautaire.

## **▣ Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (2002)**

### **▣ Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores**

#### **▣ Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés (partie traitement)**

- Traitement des déchets ménagers réalisé par le SIREDOM (syndicat intercommunal pour la revalorisation et l'élimination des déchets et ordures ménagères), dont la communauté d'agglomération fait partie (depuis 2002).
- Lancement de l'éco-compostage (2005).
- Inauguration de la déchèterie de Corbeil-Essonnes (06/11/2006).
- Acquisition et mise à disposition de sacs de déchets verts aux habitants du secteur pavillonnaire du territoire communautaire en vue du compostage (depuis 2006).
- Acquisition et distribution d'éco-composteurs individuels à déchets verts et de la fraction fermentescible des ordures ménagères pour initier une gestion participative des déchets verts (depuis 2006).
- Établissement d'actions de communication sur le compostage (2008).
- Approbation du programme local de prévention des déchets (2011).
- Attribution d'une subvention à l'association Le Lien Citoyen pour la mise en place des projets « Sensibilisation au tri sélectif et à l'écocitoyenneté » (2011).
- Adhésion à l'association 100 % recyclé, 100 % engagé (2012).
- Octroi d'une subvention de 9 000 €; à l'association « Entre Jardins » qui oeuvre pour la collecte des déchets verts (2013).

#### **▣ Collecte des déchets (2003)**

#### **▣ Aménagement des berges de la Seine et réalisation des actions qui en découlent (1997)**

- Lancement des travaux de mise aux normes de sécurité de la passerelle franchissant les écluses d'Evry-Soisy (2012).
- Adhésion de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonnes au SIARCE (2013).

#### **▣ Autres actions**

- Organisation annuelle d'une semaine du développement durable.

## **▣ Equipements culturels et sportifs (1997)**

## ■ Equipements sportifs

### Equipements

- Réalisation de travaux sur le gymnase David Douillet au Coudray-Montceaux (2003-2004).
- Réalisation de travaux sur le stade nautique et le palais des sports de Corbeil-Essonnes (2004).
- Réalisation d'un pôle d'art martiaux à Etolles (2005-2007).
- Réhabilitation et extension du stade nautique Gabriel Menut de Corbeil-Essonnes (2008).
- Signature d'un marché de travaux relatif à la construction d'une Maison des Arts Martiaux à Etolles (2010). Signature d'un avenant n°1 suite au surcoût engendré par des sujétions imprévues (2011).
- Octroi d'un fonds de concours à la commune de Corbeil-Essonnes pour la réhabilitation du Club Aviron de Corbeil-Essonnes (2011).
- Signature d'un marché de travaux pour la création d'une galerie indépendante avec l'entreprise « Les Compagnons Métalliers BREUZARD » au stade nautique à Corbeil-Essonnes (2011).
- Réhabilitation du gymnase D. Douillet pour un montant de 175 833 euros (2013).

### Actions

- Mise en place de l'apprentissage de la natation dans le milieu scolaire (depuis 2006).
- Soutien financier annuel aux clubs sportifs.
- Soutien financier aux associations sportives: Seine Essonne Basket-ball, CODJACE, GYM DANSE GR (2013).
- Soutien financier pour l'organisation de grandes manifestations de niveau national et international (en 2008, par exemple, soutien à l'organisation des Foulées des Laveuses, au Challenge des collectivités et au 34ème tournoi international de gymnastique rythmique et sportive).

## ■ Equipements culturels

### Equipements

- Réalisation de travaux sur le pôle culturel du Coudray-Montceaux (2003).
- Réhabilitation de la salle des fêtes à Saint-Germain-lès-Corbeil (2004-2006).
- Réalisation d'un centre multi-activités en direction des associations à Saint-Germain-lès-Corbeil (2004-2006).
- Réhabilitation du château du Grand veneur à Soisy-sur-Seine, qui abrite l'école municipale de musique, la musique municipale et les arts plastiques (2006).
- Réhabilitation du théâtre de Corbeil-Essonnes, qui comprend l'école départementale du théâtre (depuis 2006). Approbation du programme définitif des travaux de restructuration du Théâtre. Signature d'un marché relatif à la mission de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation du Théâtre (2011). Réhabilitation du théâtre pour un montant totale de 2,1 millions d'euros (2013).
- Lancement de la réalisation d'une salle polyvalente à Soisy-sur-Seine (2006).
- Réhabilitation de la salle des fêtes de Saint-Germain-les-Corbeil (2008).
- Inauguration d'un pôle culturel au Château du Grand Veneur à Soisy-sur-Seine (2008).
- Construction d'un espace culturel et associatif et extension de la médiathèque à Saint-Germain-les-Corbeil (2008).
- Rénovation et agrandissement du centre culturel Eugène Massillon au Coudray-Montceaux (2009-2010).
- Lancement d'une procédure de concours pour le marché de maîtrise d'oeuvre relatif à la construction d'une salle des fêtes (2011).
- Conclusion d'un protocole transactionnel avec le cinéma Arcel suite aux loyers impayés par l'exploitant (2011). Demande de l'agrément auprès du Centre National du Cinéma et de l'Image Animée pour l'exploitation du cinéma ARCEL, reprise en régie du cinéma (2011).
- Installation de nouveaux fauteuils et d'un matériel de projection numérique 3D au cinéma Arcel à Corbeil-Essonnes (2013).

### Actions

- Réalisation d'actions culturelles d'agglomération en lien avec le théâtre de Corbeil-Essonnes : ateliers et actions en milieu scolaire autour de la programmation jeune public, promotion de la culture urbaine avec des ateliers hebdomadaires de hip-hop, travail sur la mémoire autour de la destruction de deux tours et du bloc central des Tarterêts à Corbeil-Essonnes, organisation de la cérémonie des "Lauriers de la culture" (1ère cérémonie organisée en 2006).
- Soutien financier annuel au cinéma ARCEL à Corbeil-Essonnes (depuis 2005).
- Signature annuelle d'une convention d'objectifs avec l'office de tourisme Seine Essonne (depuis 2006).

- Lancement de la mise en réseau des médiathèques et des bibliothèques (2006).
- Attribution d'une subvention à l'association La Maison des Jeunes et de la Culture Fernand Léger pour le projet « Musiques Actuelles » (2011).
- Signature d'une convention avec l'association Cinessonne (2012).
- Création d'une carte « jeunes et étudiants » au cinéma Arcel (2013).

#### **Intérêt communautaire**

##### **Equipements culturels et sportifs (29/06/2006, remplaçant 29/09/2003)**

La délibération du 21/06/2006 remplace la délibération du 29/09/2003.

Elle reconnaît d'intérêt communautaire le gymnase David Douillet au Coudray-Montceaux qui relevait de la compétence de la communauté de communes, les équipements communaux faisant l'objet d'un projet d'extension ou d'amélioration (stade nautique et palais des sports de Corbeil-Essonnes, centre culturel du Coudray-Montceaux, château du Grand veneur à Soisy-sur-Seine et salle des fêtes de Saint-Germain-lès-Corbeil) et les équipements nouveaux programmés (pôle culturel du Grand veneur/salle polyvalente de Soisy-sur-Seine, salle des fêtes de Corbeil-Essonnes, salle multi-activités de Saint-Germain-lès-Corbeil et pôle des arts martiaux d'Étiolles). Pour le théâtre de Corbeil-Essonnes, il convient de distinguer la gestion du bâtiment, assurée par la communauté d'agglomération, de l'activité municipale qui redevient municipale. Le personnel et les biens meubles sont retransférés de plein droit à la commune de Corbeil-Essonnes.

## **Compétences facultatives**

### **▣ Activités liées au réseau de télédistribution et aux NTIC**

- Approbation du principe d'une délégation de service public portant sur la construction et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à très haut débit(2011).

### **▣ Réseaux et services locaux de communications électroniques (art. L. 1425-1 du CGCT) (25/05/2011)**

- Signature d'une convention pour l'enfouissement des réseaux aériens de télécommunications Chemin de la Ferté-Alais à Corbeil-Essonnes (2011).
- Signature d'une convention particulière pour l'enfouissement des réseaux aériens de télécommunication Boulevard John Kennedy à Corbeil-Essonnes (2011).
- Délégation à la Société Seine Essonne Très Haut Débit la réalisation, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation d'un réseau de communications électroniques à très haut débit en fibre optique (2012).
- Enfouissement des équipements de communications électroniques du boulevard Henri Dunant à Corbeil-Essonnes (2012).
- Enfouissement des équipements de communications électroniques rue des Berges de Seine
- au Coudray-Montceaux (2012).
- Création d'un groupement fermé d'utilisateurs propre à la gestion interne de la Communauté d'Agglomération et de ses différents services pour maîtriser au meilleur coût ses communications internes, permettre le déploiement progressif de hot spot Wifi,... (2013).
- Enfouissement des équipements de communications électroniques situés route de Lieusaint, à Saint-Germain-Lès-Corbeil (2013).

### **▣ Création et gestion d'une police intercommunale**

- Création d'une police intercommunale y compris ASVP à compter du 1er novembre 2004. Mise à disposition des ASVP et Agents de police municipale par convention gratuite.
- Acquisition du terrain appartenant au Centre Hospitalier Sud Francilien situé dans le quartier de Montconseil à Corbeil-Essonnes pour y établir le futur commissariat (2011).
- Approbation de la déclaration d'engagement pour la création d'un commissariat de police à Corbeil-Essonnes (2011).
- Approbation de la déclaration d'engagement pour la création d'une nouvelle gendarmerie à Saint-Germain-lès-Corbeil (2011).

- Acquisition du terrain situé au bord de la RN104 à Saint-Germain-lès-Corbeil (2011).

## ▣ Gestion, maintenance et entretien du réseau d'éclairage public et du réseau de signalisation tricolore (2007)

- Gestion de 8 000 points lumineux et de 68 carrefours tricolores.
- Signature d'une convention de gestion entre la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne et la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne relative à la maintenance et à l'exploitation de la signalisation lumineuse tricolore de l'accès du Centre Hospitalier Sud Francilien situé sur la RN7 (2011).
- Signature d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux de voiries, d'éclairage public, de signalisation lumineuse tricolore et d'aménagements urbains avec l'entreprise SOREC pour des montants minimum de 100 000 euros HT et maximum de 200 000 euros HT (2011). Signature d'un avenant augmentant le montant maximum du marché de maîtrise d'oeuvre de 15 % (2011).
- Signature d'un marché relatif au diagnostic des installations d'éclairage public, de signalisation lumineuse tricolore et ouvrages annexes (2011).

### *Intérêt communautaire*

#### *Voirie (12/02/2004)*

Le réseau d'éclairage public et de signalisation tricolore sur la totalité du territoire de la communauté est déclaré d'intérêt communautaire.

## ▣ Communication événementielle

## Autres réalisations

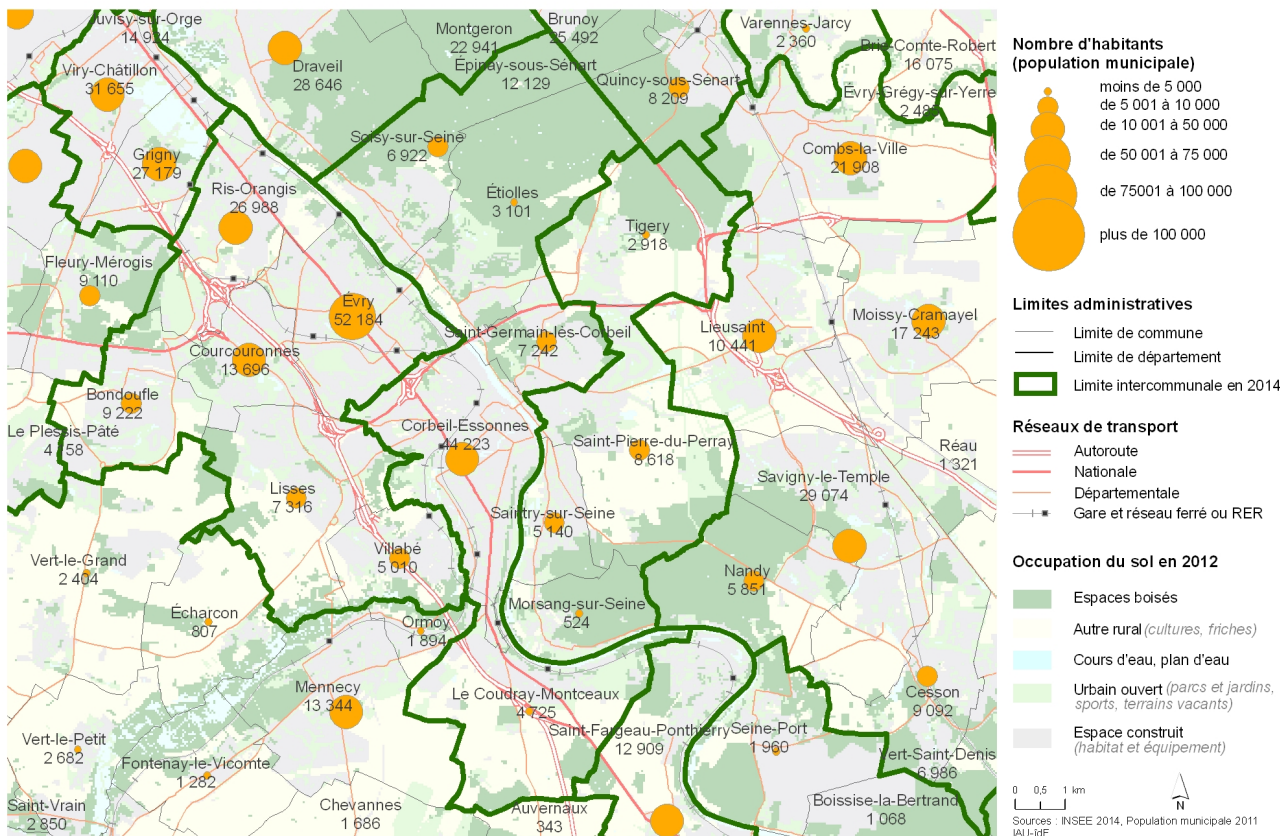
### ▣ Autres réalisations

- Signature du protocole d'engagement pour la promenade de Seine (2011).
- Signature d'une convention relative au piégeage des renards dans le parc du Grand Veneur (2013).

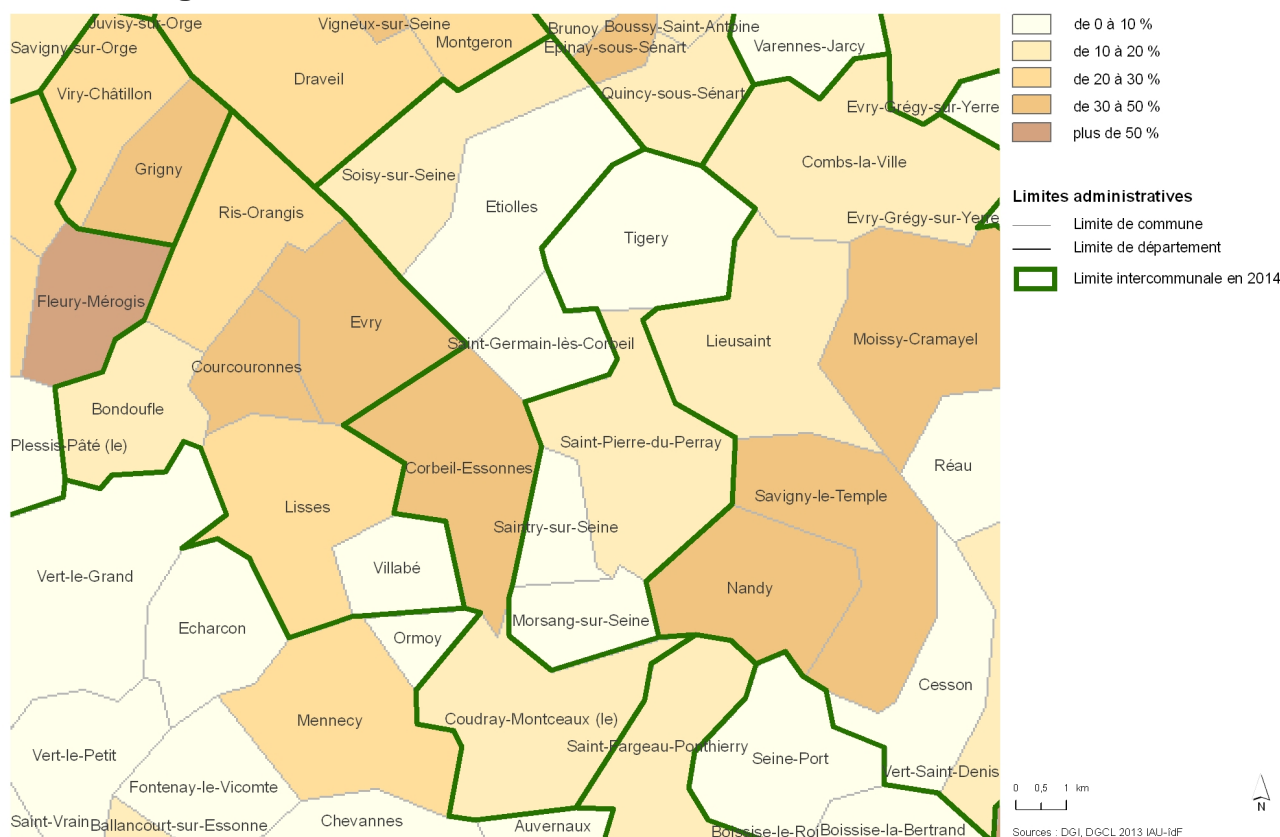
# Atlas cartographique

Les cartes ci-dessous présentent le périmètre de la communauté au 01/01/2015.

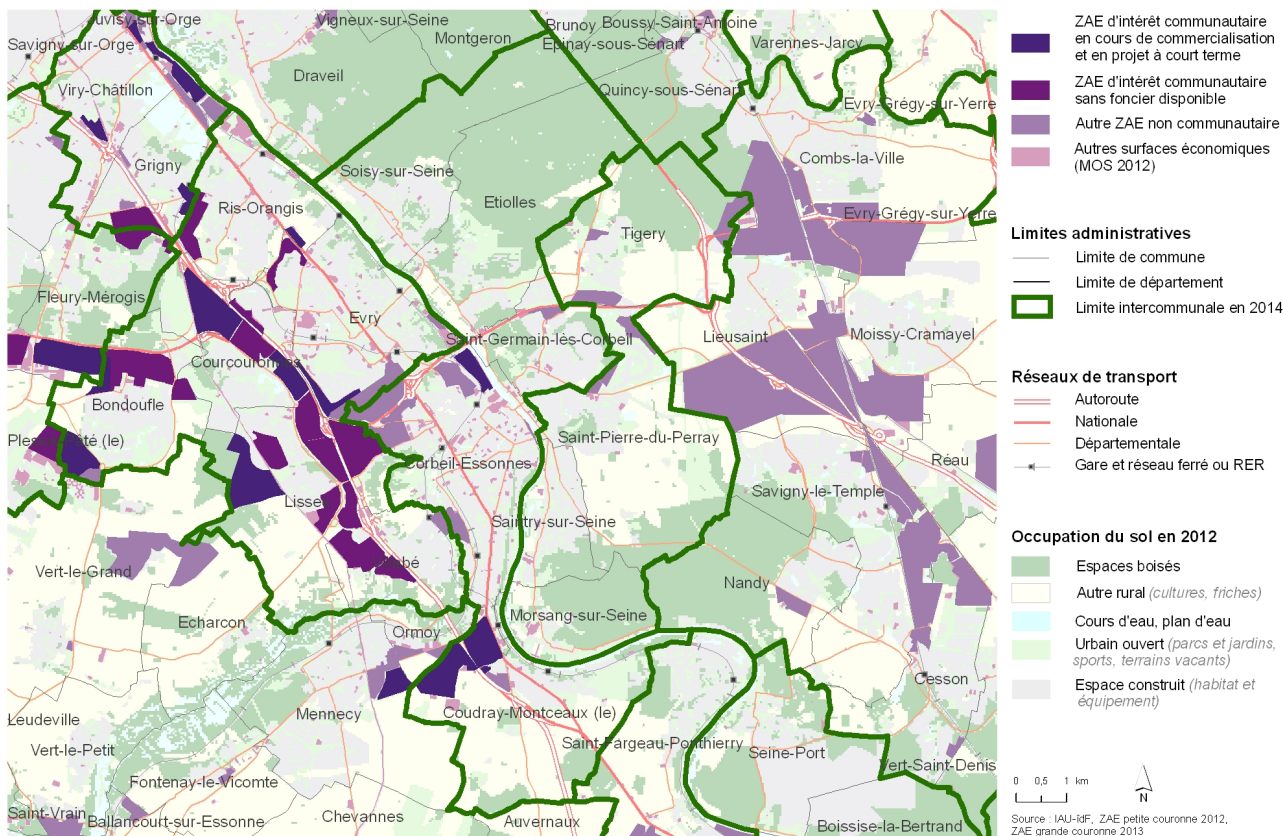
## Population en 2011



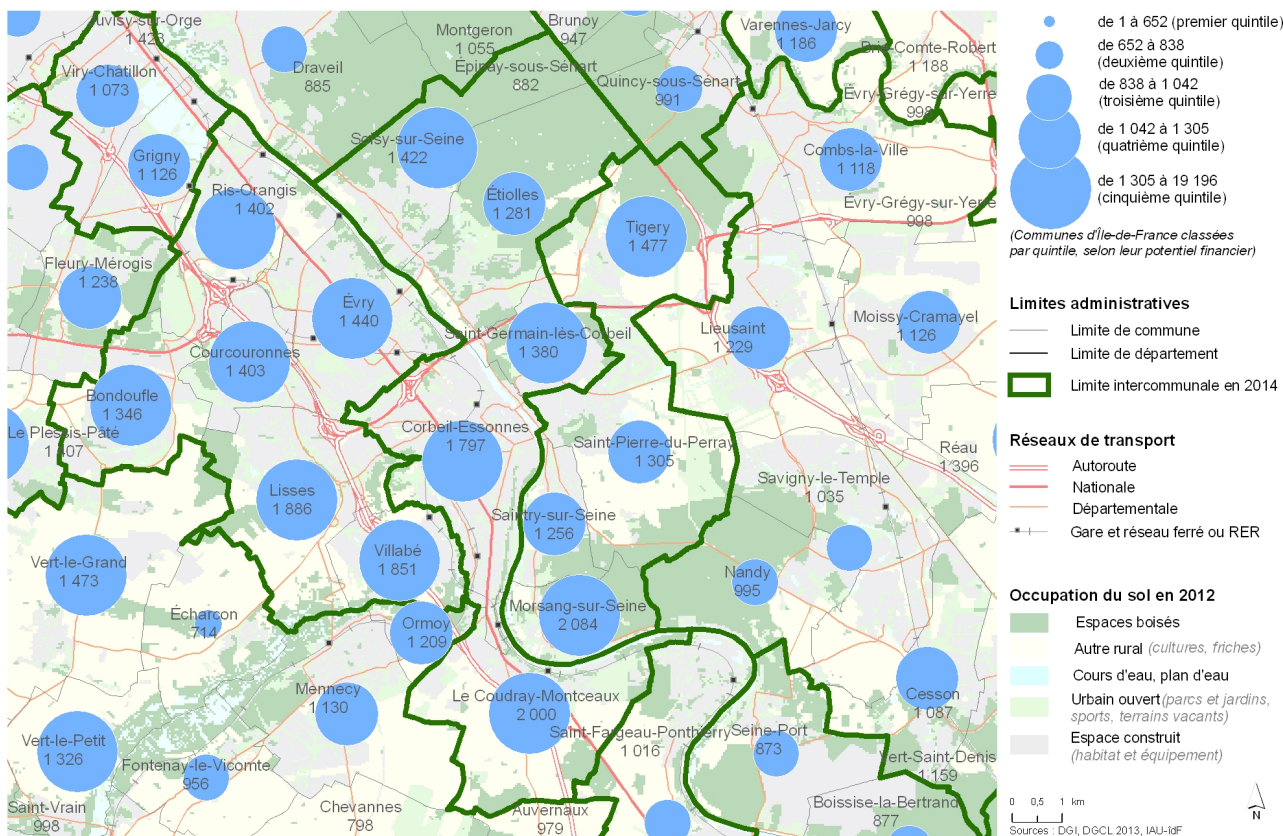
## Taux de logements sociaux en 2012



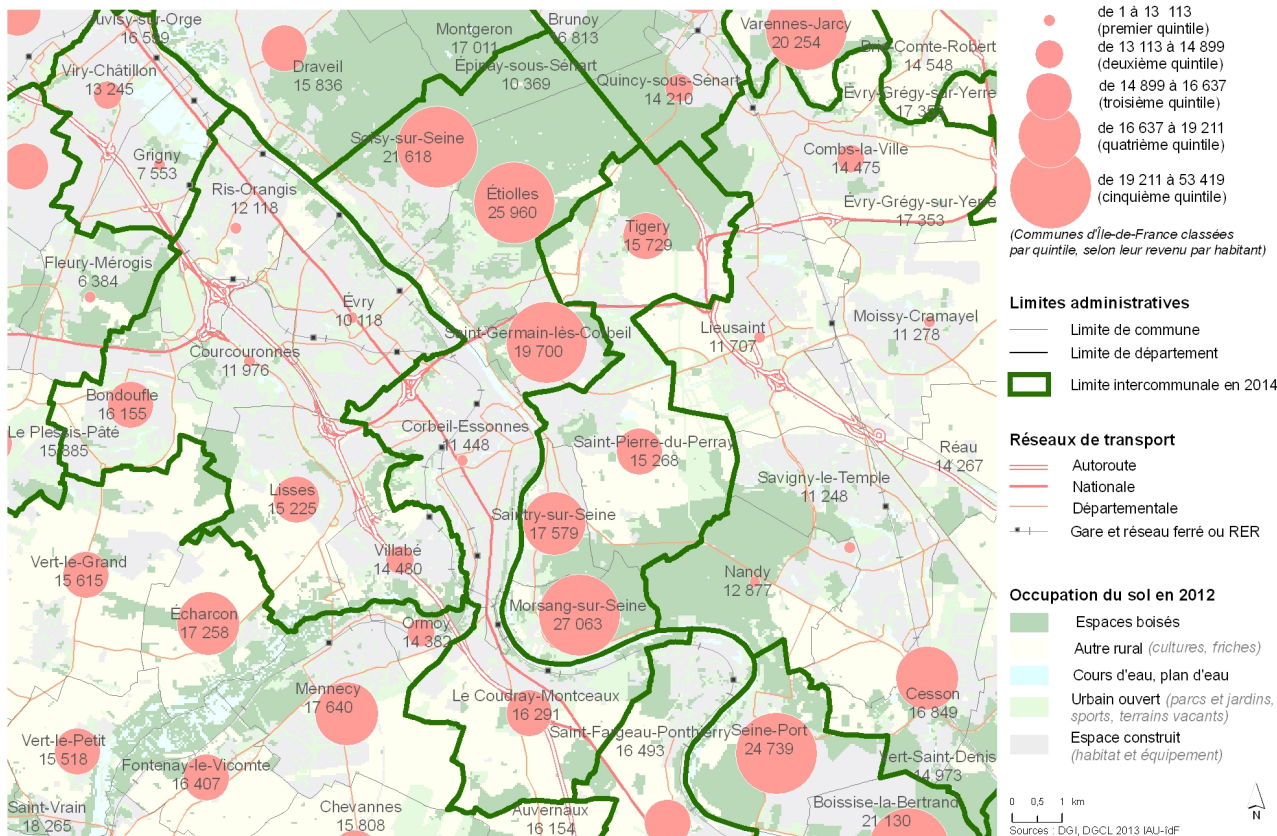
### Zones d'activités économiques en 2012/2013



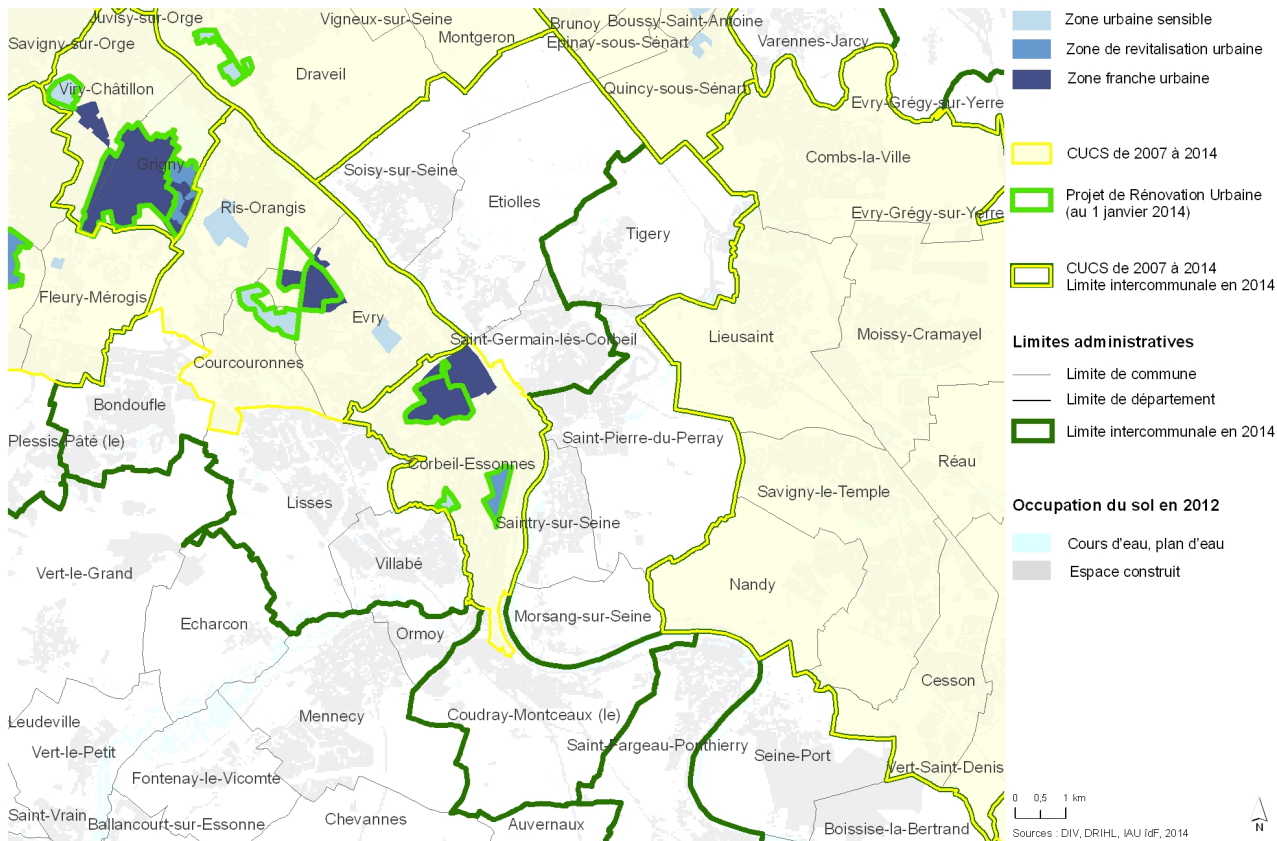
### Potentiel financier en 2012 (en Euros par habitant)



### Revenu des ménages en 2011 (en Euros par habitant)



### Politique de la ville en 2013



Sur le territoire de la CASE, tous les dispositifs relatifs à la politique de la ville concernent la ville de Corbeil-Essonnes.

- ZUS de la Nacelle
- ZRU de Montconseil
- ZFU intercommunale Les Pyramides-Tarterêts à cheval sur les communes d'Evry et Corbeil-Essonnes.
- CUCS communal de Corbeil-Essonnes signé par la CASE en 2007. La CA co-anime le CUCS dans ses compétences insertion et emploi, développement économique, transport et habitat. Elle co-finance également des actions dans le cadre du contrat en tant que maître d'ouvrage principal ou en tant qu'un des partenaires de l'action.
- 2 programmes de renouvellement urbain : PRU du quartier des Tarterêts (2004) ; PRU des quartiers Montconseil et la Nacelle (2007).

Signataire des 2 conventions PRU, la CASE participe également au financement des opérations de rénovation urbaine en cours sur le territoire au titre de ses compétences voirie, éclairage et équipements. Elle est aussi impliquée dans la maîtrise d'ouvrage de certaines opérations, même si la commune et les bailleurs restent les principaux maîtres d'ouvrage.